



## **Collèges URPS : des divisions byzantines et machiavéliques**

L'une des constantes du syndicat MG France, depuis près de 20 ans, est de vouloir séparer la médecine libérale spécialisée en différents groupes. Il a commencé par obtenir, en 1994, des collèges généralistes face à des collèges spécialistes alors qu'autour du patient, nous devons, au contraire, au quotidien, conjuguer nos efforts. Puis il a suscité, à l'issue du plan Juppé, avec le soutien de Martine Aubry, un syndicat de spécialités chirurgicales qui, d'ailleurs, très rapidement, n'a plus eu l'assentiment d'une partie significative des chirurgiens, pour entraîner une balkanisation de la représentation et des besoins de ces spécialités alors que c'est tous ensemble, qu'à travers un syndicat poly catégoriel comme la CSMF, nous pouvons faire entendre nos revendications dans une optique cohérente et en portant des projets solidaires pour les médecins spécialistes en médecine générale, pour les spécialités chirurgicales et les spécialités médicales, quelque soit le lieu d'exercice, en sachant que chaque groupe est forcément hétérogène. Nous avons d'ailleurs rappelé au Président de MG France, face au Directeur de Cabinet de la Ministre, que le Collège des médecins généralistes n'avait aucune homogénéité comprenant, bien sûr, des spécialistes en médecine générale mais, également, des médecins de famille, des homéopathes, des acupuncteurs, des échographistes et que même les spécificités d'exercice en médecine générale variaient en fonction du lieu. Il en va de même pour la médecine spécialisée, spécifique d'organes ou de tranches d'âge, qui peut exercer aussi bien en cabinet que sur des plateaux techniques. Chaque soir, dans les services d'urgences des établissements de soins privés, ce sont d'abord les urgentistes, puis les radiologues qui sont en première ligne, bien avant les spécialistes chirurgicaux. Enfin, en terme de besoins et de revenus, quelles que soient les revendications légitimes de chaque verticalité, il faut rappeler que l'urgence actuelle est constituée par la paupérisation, voire la disparition, de la médecine clinique de proximité.

Dans ce contexte, il est affligeant de voir les incohérences voulues par le Député et chirurgien Jacques Domergue, et soutenues par le Gouvernement, de voir deux Collèges séparant artificiellement : ORL, ophtalmologistes, stomatologues et chirurgiens maxillo-faciaux. Cette division est, bien sûr, byzantine, incohérente puisque les jeunes chirurgiens et les jeunes anesthésistes sont bercés dans le Collège des spécialistes médicaux, de même que nos confrères chirurgiens hospitaliers ayant un exercice libéral et effectuant, dans ce cadre, essentiellement des consultations. Au-delà des ces incohérences, il faut savoir que celles-ci ont un but machiavélique, diviser le corps médical pour l'affaiblir et, surtout, éviter que la CSMF, présente dans les trois Collèges et première force syndicale en France, puisse légitimement revendiquer, politiquement, ce poids que lui apportent les électeurs.

En 1995 et en 1997, les politiques se sont trompés malgré nos avertissements. Ils refont, actuellement, les mêmes erreurs, c'est toute l'importance des élections aux URPS que nous devons gagner pour limiter les effets pervers de la loi HPST dans les régions, et pour envoyer aux politiques un message clair qui va bien au-delà de nos revendications tarifaires. C'est tous unis, quelle que soit la spécialité, que la médecine libérale doit continuer à avoir une lisibilité vis à vis des politiques, mais également une reconnaissance, des efforts considérables que nous faisons par un temps de travail démesuré pour faciliter l'accessibilité aux soins pour tous nos concitoyens.

**Dr Jean-François REY**



Allons plus loin ensemble

Sur internet [www.scamed.fr](http://www.scamed.fr)

Des **solutions** d'assurance  
**sur mesure** adaptées à **vos besoins**  
professionnels **et** personnels

**SCAMED** Assurances  
15 Rue Eugène Flachat  
75017 Paris  
Tél : **01 55 65 05 60**

**Contactez un conseiller**

**SCAMED** Caraïbes  
3 rue Simon Cottrell  
97233 Schoelcher - Martinique  
Tél : **0596 669 994**

